



# *natura*

*Site Natura 2000*

# *Site Natura 2000*

## *Etang de la Pouge*



Direction Régionale de l'Environnement  
LIMOUSIN





# FICHE d'identité...

Nom: ..... Etang de la Pougé  
 Région: ..... Limousin  
 Département: ..... Haute-Vienne (87)  
 Communes concernées: ..... Saint-Auvent, Saint-Cyr,  
 Saint-Laurent-sur-Gorre  
 Superficie: ..... 225 ha  
 Opérateur du Site: ..... Syndicat Mixte Vienne-Gorre  
 Validation du Document d'Objectifs  
 par le Comité de Pilotage: ..... le 1er juillet 2005

Le site Natura 2000 de l'étang de la Pougé s'étend sur 225 ha, au sud-ouest de la Haute-Vienne, sur le territoire bocager du Parc Naturel Régional Périgord Limousin. Propriété du Conseil général de la Haute-Vienne, l'étang d'une superficie de 32 ha, est reconnu pour sa richesse écologique et notamment ornithologique. Il a été édifié à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle sur le ruisseau du Gorret, à l'amont de la confluence avec la Gorre. L'évolution des pratiques sur le site et plus largement sur le bassin versant du Gorret, a conduit à une dégradation des milieux. L'enjeu le plus important est donc de lui restituer son potentiel écologique et de reconquérir les milieux naturels remarquables.



RÉSEAU DÉPARTEMENTAL  
 DES ESPACES NATURE ET DÉCOUVERTE DE LA  
 HAUTE-VIENNE



Fort de ses compétences dans le domaine de la protection, la gestion et la valorisation des espaces naturels sensibles, le Conseil général de la Haute-Vienne s'est engagé dans la constitution d'un réseau départemental de sites naturels présentant un intérêt patrimonial majeur.

Ces sites seront regroupés au sein de neuf "Espaces Nature et Découverte", représentatifs des thématiques suivantes :

- les landes à serpentines ;
- les chaos rocheux et pierres à légendes ;
- les points sommitaux sud-est de Haute-Vienne ;
- les étangs de la Basse Marche ;
- la forêt de châtaigniers ;
- les tourbières et paysages des Monts d'Ambazac ;
- la vallée de la Gartempe ;
- les affluents de la Vienne ;
- la Météorite de Rochechouart .

L'étang de la Pougé s'inscrit dans l'Espace Nature et Découverte de "La Météorite de Rochechouart".

L'étang de la Pougé compte parmi les quatre sites du territoire du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin intégrés au réseau européen Natura 2000. La particularité de l'étang de la Pougé, notamment son intérêt pour l'avifaune, lui confère une place privilégiée dans le réseau d'espaces naturels préservés que le Parc met en place sur la partie limousine de son territoire avec ses différents partenaires techniques et financiers. Les actions conduites par le Parc dans le domaine de l'aménagement des sites et de leur valorisation touristique et pédagogique (sentier de découverte de la vallée de la Gorre, gîtes Panda, balades nature du guide Dakota) visent à renforcer l'attractivité de ce territoire préservé qui abrite l'étang de la Pougé.



Echelle: 2,8 cm = 1km

— Site Natura 2000 =  
 Zone Spéciale de  
 Conservation

# ANALYSE de l'existant...

## > Analyse écologique

L'étang de la Pouge fait partie des plus anciens plans d'eau de la région Limousin. Protégé dès 1945 au titre des paysages et monuments naturels, il a été inscrit à l'inventaire des Z.N.I.E.F.F. en 1989 et est reconnu depuis comme site naturel remarquable, d'un fort intérêt patrimonial et ornithologique.



*Zone à gazons amphibie*

Malgré la régression, voire la disparition, de certains milieux remarquables suite à l'évolution des pratiques sur le site, l'intérêt écologique de l'étang de la Pouge et de ses environs perdure. Des changements de pratiques agricoles, ainsi que la mise en place d'une gestion hydraulique de l'étang proche d'un régime naturel, ont permis le développement de nouveaux habitats d'intérêt communautaire : mégaphorbiaies eutrophes et gazons amphibies annuels sur les parcelles riveraines de l'étang, prairies à Molinie et mégaphorbiaies mésotrophes dans les bas-fonds humides périphériques de l'étang, prairies maigres de fauche, et enfin, aulnaies, frênaies formant la végétation forestière des bords du Gorret en amont de l'étang.



*Grèbe huppé*

Le site abrite par ailleurs 3 espèces d'intérêt communautaire : le Cuivré des marais (papillon), le Lucane cerf-volant (coléoptère), ainsi que le Sonneur à ventre jaune (amphibien). Il convient également de souligner la présence d'une colonie de Petits rhinolophes (chauve-souris) à proximité immédiate du périmètre Natura 2000.



*Etang de la Pouge*



*Sonneur à ventre jaune*

La richesse de ce site vient aussi de la diversité et de l'imbrication des micro-habitats présents souvent remarquables. Ce sont essentiellement des milieux humides ou semi-aquatiques, bordant la queue de l'étang, ou installés de long des petits cours d'eau secondaires alimentant le plan d'eau (bois marécageux, mares, ...). L'un des boisements abrite également une héronnière. Enfin, plusieurs autres espèces végétales présentent un intérêt local comme le Laïche faux-cypérus, l'Orchis à fleurs lâches, la Ludwige des marais, la Rorippe amphibie, le Bident penché ou encore le Souchet brun.



*Souchet brun*

## > Analyse des activités humaines

L'évènement accidentel de 1986 avec la rupture de la digue, la décote brutale qui s'en est suivie, ainsi que la reconstruction des ouvrages hydrauliques entraînant un niveau d'eau supérieur à l'ancien niveau, ont contribué à l'évolution des conditions écologiques de l'étang de la Pouge. Actuellement, la gestion hydraulique de l'étang est la moins interventionniste possible afin de maintenir des conditions proches d'un régime naturel. Le site Natura 2000 de la Pouge offre un cadre propice à l'accueil de diverses activités socio-économiques, parmi lesquelles figurent des usages professionnels et des activités de loisirs. A l'intérieur du périmètre Natura 2000,

162 ha sont voués à une agriculture plutôt extensive, soit 70 % de la surface totale. Parmi les activités agricoles observées sur le site, l'élevage bovin occupe une place prédominante.

La tempête de 1999 a occasionné des dommages importants dans les boisements périphériques, notamment dans les propriétés départementales, où le choix a été fait d'encourager la régénération naturelle. Les boisements privés sont gérés de manière très extensive, principalement pour l'autoconsommation, notamment en bois de chauffage.



Une concertation a été engagée très tôt entre naturalistes, pêcheurs et chasseurs, afin d'œuvrer ensemble en faveur de la protection de la nature et de la découverte du site, et de partager l'utilisation de cet espace. Concernant la chasse, une grande partie du périmètre du site Natura 2000 a été érigée en réserve (étang et zones humides riveraines). La pratique de la pêche représente une activité vitale et porteuse pour la fréquentation et l'animation de cet étang de 1ère catégorie. Une pêche familiale de loisir y est régulièrement exercée sur les 2/3 nord du site. Enfin, un observatoire a été construit en 1990 pour faciliter l'observation des oiseaux. Ce zonage des activités constitue un enjeu prépondérant. Le Conseil général souhaite pérenniser la cohabitation entre ces différentes activités. Le potentiel touristique de l'étang mérite d'être valorisé, notamment dans le cadre du réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles, afin de faire découvrir la richesse de ce patrimoine naturel Haut-Viennois.



# PROPOSITIONS de gestion...

## > Stratégie contractuelle

### GESTION DES MILIEUX NATURELS

Les habitats d'intérêt communautaire doivent être maintenus voire développés. Leur conservation impose le maintien et/ou l'adaptation des pratiques existantes : gestion extensive des prairies humides, fauche tardive des prairies maigres de fauche, gestion douce de la végétation des berges du Gorret.



### MAITRISE FONCIERE OU D'USAGE

L'acquisition de parcelles abritant des habitats remarquables par une collectivité, notamment le Conseil général, permettrait de perpétuer une gestion adaptée et d'éviter tout changement d'affectation du sol.

### RESTAURATION DES HABITATS PATRIMONIAUX

L'enjeu de réhabilitation des intérêts faunistiques et floristiques de l'étang de la Pouge apparaît comme une priorité, avec la mise en place de mesures spécifiques à chaque milieu : limiter le développement des ligneux dans les mégaphorbiaies afin d'éviter leur fermeture, protéger les berges du piétinement du bétail afin d'encourager le développement de la végétation des rives, lutter contre la prolifération de la Jussie des marais et restaurer certaines mares pour l'installation du Sonneur à ventre jaune.



### RÉHABILITATION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL ÉCOLOGIQUES

L'objectif est de favoriser l'accueil et le développement d'habitats et d'espèces d'intérêt patrimonial ou communautaire. Cela passe par la régulation du Ragondin, favorisant le retour de la végétation aquatique et hygrophile, par la mise en place d'un dispositif de filtration en amont de l'étang afin de limiter l'apport des matières fines et jouer un rôle d'épurateur et par une modification du peuplement piscicole afin de limiter l'impact des espèces fouisseuses. La gestion hydraulique de l'étang ainsi que la restauration raisonnée du réseau de rigoles contribueront également à l'amélioration du potentiel écologique du site.



### AMÉLIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU

La réussite d'une restauration des conditions écologiques du site dépend étroitement de l'amélioration de la qualité de l'eau qui, actuellement, représente un facteur limitant important, notamment pour la recolonisation de la végétation aquatique et rivulaire. La mise en place de vidanges régulières, et la réglementation de l'appâtage piscicole, viseront à limiter le processus d'eutrophisation du plan d'eau.

### VALORISATION ÉCOLOGIQUE GLOBALE

La restauration des micro-habitats naturels s'inscrit dans l'objectif global d'une amélioration des conditions écologiques du site, favorables à l'accueil et au développement de milieux variés, et favorisant à long terme, l'installation d'habitats et d'espèces remarquables. Pour cela, la régénération naturelle des boisements, ainsi que la restructuration du maillage bocager, apparaissent comme essentielles afin de rétablir l'équilibre écologique globale et l'identité paysagère du site.

## > Animation du site

### SUIVIS SCIENTIFIQUES

L'objectif des suivis est d'affiner la gestion des milieux, d'améliorer les connaissances scientifiques sur les espèces et les habitats d'intérêt communautaire et d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion mises en place et les adapter le cas échéant.

### AMENAGEMENTS PEDAGOGIQUES

La sensibilisation du public et la valorisation touristique du site sont des atouts à développer. Ils permettront de mettre en évidence les efforts faits sur le site en terme de restauration des habitats. Pour cela, des réunions d'information, des sorties animées... ainsi que des aménagements pédagogiques seront mis en place.



*L'observatoire ornithologique*

### ANIMATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

Il s'agit de mettre en œuvre l'ensemble des orientations de gestion sur ce site Natura 2000, notamment en informant les propriétaires sur les différentes possibilités de contractualisation qui leurs sont offertes, et en favorisant une adhésion maximale des acteurs locaux à la démarche.